

Intelligence artificielle générative (IAg) : guide d'avant usage

La Direction d'Appui à la Pédagogie accompagne et sensibilise la communauté universitaire à la compréhension des usages de l'IAg et au respect du cadre réglementaire.

Sur son site, une [page dédiée](#) rassemble les informations essentielles pour mieux comprendre l'IA :

- Cadre d'utilisation de l'IA à l'Université Rennes 2

- Guide d'avant usage
- Formations aux usages de l'IA

[Télécharger le guide d'avant usage](#)

Transcription du guide d'avant usage de l'IAg

IA générative : guide d'avant usage

Qu'est-ce que l'IA ?

L'intelligence artificielle (IA) est un domaine de l'informatique. L'IA générative (IAg) en est une branche : elle génère du contenu (texte, image, son, code, etc.) à partir de modèles entraînés sur de grandes quantités de données, qui lui permettent de produire des réponses probabilistes par prédiction.

L'IAg ne "sait" rien : elle prédit la réponse qui a la plus grande probabilité de vous satisfaire. Ce n'est ni un moteur de recherche, ni un expert de votre domaine d'étude.

Risques et limites

- **Impact environnemental** : l'usage de l'IAg consomme plus d'énergie et d'eau qu'une recherche web classique. Générer une image haute définition par l'IAg équivaldrait environ à la recharge complète d'un téléphone portable.
- **Confidentialité** : ne jamais partager ses données personnelles ni celles d'autrui.
- **Hallucinations** : l'IAg peut générer des réponses fausses très convaincantes. Toujours vérifier les résultats.
- **Biais** : l'IAg reflète des stéréotypes présents dans ses données d'entraînement, variables selon les modèles.
- **Dépendance** : un usage répété de l'IAg peut freiner le développement de l'esprit critique et ne remplace pas un professionnel humain.

- **Réversibilité** : l'usage de l'IAg doit rester optionnel.

Vous devez rester capable de créer une tâche sans elle.

- **Propriété intellectuelle** : l'IAg peut reproduire le style ou les idées d'autres créateurs sans pour autant les identifier clairement. Vérifiez toujours vos productions : vous restez responsable des contenus que vous rendez ou diffusez.

Se questionner avant de décider

- Est-ce que j'ai vraiment besoin de l'IAg pour faire cette tâche ?
- Est-ce que j'utilise une méthode d'apprentissage plutôt qu'une méthode de triche ?
- Quel outil d'IAg choisir pour mon besoin ?
- Comment arriver au résultat souhaité ?
- Qu'est-ce que je veux vraiment produire ?
- Suis-je sûr de l'information ?
- Y avait-il d'autres choix ?

Quels usages faire de l'IAg ?

Exemples d'usages

- Générateur de propositions : utile quand vous manquez d'inspiration pour démarrer une structure ou un brouillon.
- Générateur de questions : l'IAg vous interroge pour préciser votre pensée, vous challenger sur vos réponses. Idéal pour approfondir un sujet que vous maîtrisez déjà.

Comment formuler un bon prompt ?

C'est quoi un prompt ? Un prompt est l'instruction que vous donnez à l'IAg. Sa qualité détermine la pertinence de la réponse.

Comment bien rédiger un prompt ?

1. Définir le rôle de l'IAg : "Tu es expert, experte en, tu agis comme..."
2. Expliciter l'objectif et la tâche : "Génère 10 questions de révision sur le sujet suivant : ..."
3. Préciser le contexte sans donner d'informations personnelles : "Adapte-le pour un niveau première année de master, ..."
4. Indiquer le format : liste, résumé, plan, tableau...
5. Ajouter des contraintes, des exigences de qualité : longueur, style, critères précis

Quels outils privilégier ?

Choisir son outil IA est un choix éthique, politique et responsable. Privilégiez les outils qui ne demandent pas d'informations personnelles (nom, adresse mail, etc.), gratuits et transparents sur l'utilisation de vos données.

Même en version gratuite, vous pouvez vous rendre dans vos paramètres pour désactiver l’option "améliorer le modèle pour tous" si vous ne souhaitez pas que vos données entraînent les nouveaux modèles. Si vous ne trouvez pas l’option, demandez la procédure directement à l’IAg.

Exemples d’outils à tester

- Compar:IA : pour comparer les réponses de deux modèles d’IAg existants
- DuckAI : pour accéder à des petits modèles IA sans création de compte
- Mistral.ai : outil français d’IAg à privilégier

Ne vous reposez pas sur une seule source. Testez plusieurs outils pour comparer les réponses.

Réflexes à avoir avant de faire usage de l’IAg

Trouver un article scientifique

D’abord, faites vos recherches sur le web en utilisant Google Scholar ou les ressources des bibliothèques universitaires (BU) : moteur de recherche, CAIRN, HAL, ... N’hésitez pas à demander de l’aide au service "Formation des publics" de la BU en écrivant à bu-formation [at] univ-rennes2.fr (bu-formation[at]univ-rennes2[dot]fr). Les bibliothécaires-formatrices peuvent vous accompagner dans vos recherches.

Ensuite, utilisez une IAg connectée à Internet pour affiner, comparer ou résumer. Vérifiez toujours que les sources existent et que l’IAg ne s’est pas trompée.

Rédiger un texte académique

D’abord, rédigez votre brouillon vous-même. Structurez votre pensée, formulez vos arguments et vos hypothèses ainsi que vos questions.

Ensuite, utilisez l’IAg pour relire, indiquer les fautes ou vérifier la cohérence. Le fond reste le vôtre.

Illustrer un propos

D’abord, recherchez sur une banque d’images libres de droits (Unsplash, Pixabay, Wikimedia, Flat Icône) ou créez l’image par vous-même ou en demandant à un pair.

Ensuite, s’il n’y a pas d’autres solutions, rédigez un prompt très détaillé et n’oubliez pas de mentionner que l’image a été générée par IA.

Création de fiches de révision

D’abord, relisez votre cours pour en ressortir les éléments essentiels, puis échangez avec vos camarades pour partager vos méthodes et réviser ensemble.

Ensuite, demandez à l’IA de créer des fiches de révisions à partir de vos prises de notes ou des supports de l’enseignant ou enseignante s’il ou elle a donné son accord.

Structurer ses méthodes de travail

D’abord, créez un planning avec les dates butoirs, les devoirs à rendre et le temps que vous allez consacrer à chaque tâche pour y parvenir.

Ensuite, demandez-lui des techniques simples pour vous aider à structurer vos révisions, organiser votre temps de travail ou créer des exercices pour vous tester.

Est-ce que j’ai le droit ?

Rappel du cadre universitaire

Le règlement des études de l’Université stipule :

Dans tout examen ou production évaluée, l’utilisation d’un outil ayant recours à une intelligence artificielle générative (ChatGPT, Mistral, Perplexity, etc.) ou à un outil de traduction (DeepL, Google Trad, etc.) n’est autorisée qu’à la condition de l’accord express par l’enseignant ou l’enseignante.

Lorsque l’utilisation d’un tel outil est expressément autorisée, l’étudiant ou l’étudiante doit impérativement mentionner, de manière explicite, tout recours à l’outil et comme il ou elle doit le faire pour n’importe quel emprunt ou citation d’une source externe. Toute génération non déclarée de contenu (idées, rédaction) par une assistance technologique est susceptible de poursuites disciplinaires.

Faire preuve de bon sens dans ses études

Votre réflexion et votre travail personnel ne doivent jamais être délégués à une IAg. Vous êtes seul responsable du rendu final.

L'utilisation excessive de l'IA peut nuire au développement de vos compétences et de votre expertise métier.

Déclarer son usage

Tout contenu généré ou modifié par une IAg doit être explicitement cité. Indiquez le pictogramme adapté, l’outil utilisé et toutes autres informations que l’enseignant ou enseignante vous demandera.

Pictogrammes

- Deux engrenages pour illustrer une assistance majeure : l’IA a fait le gros du travail
- Un visage de profil associé à un engrenage de taille équivalente pour illustrer une assistance partagée : co-production homme-machine
- Un visage de profil associé à un petit engrenage pour illustrer une assistance limitée d'aide à la correction
- Une croix pour illustrer l'absence d'utilisation de l'IAg : création 100% humaine

Mesurer son usage de l’IA générative

Nous vous proposons un outil vous permettant de concilier innovation et éthique. Avant de vous plonger dans l’usage de l’IA générative, apprenez à évaluer votre usage avec notre jauge des pratiques, allant de faibles risques aux critiques, en vous plaçant sur cette échelle.

Le but de ce positionnement est de vérifier que vous savez comment "Se faire assister sans se faire remplacer" !

1. **Support méthodologique : faible risque**
Identifier les fautes de grammaire d’un texte déjà écrit, expliquer un concept complexe mal compris en cours, planifier un calendrier de révisions. Risque : dépendance organisationnelle.
2. **Aide à la recherche et à l'apprentissage : modéré**

Trouver des sources sur un sujet, résumer des articles de recherche, traduire des publications étrangères, création de fiches de révisions, reformulation de texte. Risque : appauvrissement de la nuance, hallucinations et sources fausses.

3. **Production de contenu partielle : élevé**

Demander à l'IA de rédiger des paragraphes entiers, de résoudre des exercices sans chercher à comprendre la logique. Risque : baisse des compétences, plagiat et atteinte aux droits d'auteurs.

4. **Production sur base de plagiat : très élevé**

Utiliser l'IA pour analyser ou transformer des données existantes sans l'autorisation des personnes propriétaires (audio, texte, image...). Retranscrire tout un cours, reformuler un article scientifique pour en faire un dossier. Risque : confidentialité des données et propagation de préjugés.

5. **Délégation totale : critique**

Utiliser l'IA pour générer l'intégralité d'un dossier, d'un mémoire ou d'un projet de fin d'études. Risque : perte de légitimité, empêchement du développement des compétences, risque très élevé de sanctions.

Quelques ressources utiles

La charte IA, le règlement des études et le guide au format numérique sont consultables depuis une [page dédiée sur le site de la Direction d'Appui à la Pédagogie](#).

Rédaction : Direction d'Appui à la Pédagogie de l'Université Rennes 2

Conception graphique : service Communication de l'Université Rennes 2

Impression : Media Graphic, juin 2026

Logo de l'Université Rennes 2

[QR code permettant de télécharger le guide d'avant usage](#)

31 août 2026